



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 9 du 31 janvier 2025

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 5

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD

relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 27 janvier 2025

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 27 janvier 2025

NOR A R M S 2 5 5 1 3 7 9 J

Référence(s) :

Code de la défense - partie législative, notamment ses articles L4123-1 à L4123-6.

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes et deux cent soixante-neuf fiches.

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Instruction N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 27 novembre 2024 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [420-0.1.1.](#)

Référence de publication :

BOC n°9 du 31/1/2025

[INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 27 janvier 2025.](#)

Pour le ministre des armées et par délégation :

*Le sous-directeur de la fonction militaire,
le commissaire en chef de première classe,*

Luc POZZO DI BORGIO.